

Rénovation des BEP du tertiaire administratif

16^e CPC TERTIAIRE ADMINISTRATIF – Réunion du 29 mai 2007

Les deux BEP de la filière administrative n'en font plus qu'un : BEP « Services Administratifs ».

Etat des lieux : 110 000 élèves sur les deux ans, taux de réussite au BEP le plus faible du secteur des services, abandon important en première bac pro parmi les 70 % qui poursuivent après le BEP. Carte des formations déséquilibrée.

Ce BEP devrait permettre une insertion professionnelle ou une poursuite d'études.

L'objectif est donc double : permettre l'accession à un diplôme de niveau IV, permettre aux élèves d'obtenir au moins le niveau V pour éviter les sorties sans qualification.

La professionnalisation a été renforcée, le BEP comporte 8 semaines de stage en entreprise.

L'objectif final est de permettre aux élèves d'accéder au bac pro en trois ou quatre ans.

Cela suppose une conjonction de dispositifs :

- Individualisation des parcours,
- Certification intermédiaire,
- Co-animation pour les enseignants avec dédoublements des élèves,
- Utilisation d'une semaine de stage pour bénéficier de soutien au sein de l'établissement.

La certification : le cadre général est le CCF. Il faut pouvoir certifier dès la première année, il pourrait y avoir aussi combinaison de situations BEP/BAC PRO et/ou mise en place d'un tutorat. **L'entrée en BAC PRO serait possible sans le BEP mais en ayant suffisamment d'acquis validés. L'obtention du BEP resterait néanmoins obligatoire à la fin de la première année de bac pro.**

Enfin, un plan de formation devrait se mettre en place à partir du mois d'octobre.

Le référentiel de certification doit être validé dans quelques semaines.

[Vous pouvez demander les documents auprès du secteur Pédagogie du SNETAA e.i.L](#)